

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

États financiers
Le 31 mars, 2014



Le 26 juin 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes, qui comprennent le bilan au 31 mars, 2014 et les états des fonds engagés, des revenus et dépenses – subventions, des revenus et dépenses – administration et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes au 31 mars, 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Summit Place, 1601 Lower Water Street, Suite 400, Halifax, Nova Scotia, Canada B3J 3P6
T: +1 (902) 491 7400, F: +1 (902) 422 1166*

PwC refers to PricewaterhouseCoopers LLP, an Ontario limited liability partnership.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

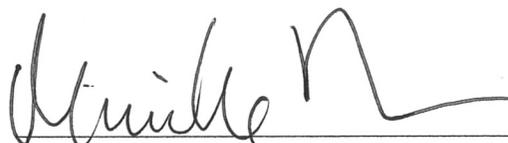
Bilan au 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
Actif		
Encaisse	13 262 055	10 264 009
Frais payés d'avance	22 361	44 721
Montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	7 392 008	7 402 279
Nouveau-Brunswick	32 718 805	39 439 718
Terre-Neuve-et-Labrador	216 000	242 000
Nouvelle-Écosse	476 293	-
Île-du-Prince-Édouard	-	800 000
Autres comptes débiteurs (note 3)	45 053	79 180
	<u>54 132 575</u>	<u>58 271 907</u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	126 188	193 114
Montant à payer au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	1 273	3 023
Sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	21 090 010	24 810 623
Subventions de capital	94 343	-
Autres	7 392 008	7 402 279
Revenus différés	124 006	85 104
	<u>28 827 828</u>	<u>32 494 143</u>
Fonds engagés		
Subventions de fonctionnement	25 022 310	25 046 754
Subventions de capital	282 437	731 010
	<u>25 304 747</u>	<u>25 777 764</u>
	<u>54 132 575</u>	<u>58 271 907</u>
Engagements (note 5)		

Au nom de la Commission



Membre



Membre

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des fonds engagés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

					2014	2013
	Nouveau- Brunswick \$	Nouvelle- Écosse \$	Île-du- Prince- Édouard \$	Autres \$	Total \$	Total \$
Subventions de fonctionnement						
Solde au début de l'exercice	18 141 009	515 001	6 388 203	2 541	25 046 754	26 302 976
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	(2 258 435)	45 425	2 278 566	–	65 556	(1 166 222)
Virement à l'administration	(90 000)	–	–	–	(90 000)	(90 000)
Solde à la fin de l'exercice	15 792 574	560 426	8 666 769	2 541	25 022 310	25 046 754
Subventions de capital						
Solde au début de l'exercice	714 660	–	16 350	–	731 010	1 722 369
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(448 573)	–	–	–	(448 573)	(991 359)
Solde à la fin de l'exercice	266 087	–	16 350	–	282 437	731 010
Fonds engagés à la fin de l'exercice	16 058 661	560 426	8 683 119	2 541	25 304 747	25 777 764

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - subventions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Écosse (note 1)		Île-du-Prince-Édouard		Autres		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Subventions de fonctionnement										
Revenus										
Subventions										
Sans restrictions	261 849 076	266 858 218	476 293	490 000	56 037 897	55 028 199	-	-	318 363 266	322 376 417
Avec restrictions	9 555 097	9 555 097	-	-	13 056 100	12 241 776	-	-	22 611 197	21 796 873
Autres	-	-	-	-	-	-	7 307 673	7 401 407	7 307 673	7 401 407
	271 404 173	276 413 315	476 293	490 000	69 093 997	67 269 975	7 307 673	7 401 407	348 282 136	351 574 697
Dépenses										
Subventions										
Sans restrictions (Tableau A)	262 999 636	266 380 510	430 868	337 343	54 493 476	55 294 228	-	-	317 923 980	322 012 081
Avec restrictions (Tableau B)	10 662 972	10 996 365	-	-	12 321 955	12 331 066	-	-	22 984 927	23 327 431
Autres activités (note 6)	-	-	-	-	-	-	7 307 673	7 401 407	7 307 673	7 401 407
	273 662 608	277 376 875	430 868	337 343	66 815 431	67 625 294	7 307 673	7 401 407	348 216 580	352 740 919
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	(2 258 435)	(963 560)	45 425	152 657	2 278,566	(355 319)	-	-	65 556	(1 166 222)
Subventions de capital										
Revenus	2 000 000	7 500 000	-	-	-	-	-	-	2 000 000	7 500 000
Dépenses (Tableau C)	2 448 573	8 491 359	-	-	-	-	-	-	2 448 573	8 491 359
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(448 573)	(991 359)	-	-	-	-	-	-	(448 573)	(991 359)

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014 \$	2013 \$
Revenus		
Contributions		
Nouveau-Brunswick	556 381	552 816
Nouvelle-Écosse	684 052	693 042
Île-du-Prince-Édouard	103 481	102 473
Virement des réserves de fonctionnement		
Nouveau-Brunswick	90 000	90 000
Revenus des projets	218 980	180 459
	<hr/> 1 652 894	<hr/> 1 618 790
Dépenses		
Salaires et charges sociales	1 110 120	1 082 050
Location des bureaux	101 420	104 407
Services professionnels	182 027	112 311
Autres services	39 803	43 639
Déplacement		
Membres du conseil	11 490	19 312
Autres déplacements	22 367	24 023
Allocation quotidienne	6 750	7 875
Fournitures de bureau, livres et abonnements	17 559	12 299
Publications	6 527	28 343
Mobilier et matériel de bureau	35 507	28 509
Projets spéciaux, comités et autres (note 7)	118 124	153 035
	<hr/> 1 651 694	<hr/> 1 615 803
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice (note 8)	<hr/> 1 200	<hr/> 2 987

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice - subvention	(383 017)	(2 157 581)
Virement à l'administration	(90 000)	(90 000)
Variation du bilan		
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	22 360	(44 721)
Diminution (augmentation) des montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	10 271	165 273
Nouveau-Brunswick	6 720 913	(247 520)
Terre-Neuve-et-Labrador	26 000	(232 527)
Nouvelle-Écosse	(476 293)	522 951
Île-du-Prince-Édouard	800 000	(645 000)
Diminution (augmentation) des autres comptes débiteurs	34 127	(30 749)
Diminution (augmentation) des montant à recevoir du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	(1 750)	45 573
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(66 926)	118 050
Augmentation (diminution) des sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	(3 720 613)	4 130 298
Subventions de capital	94 343	(482 909)
Autres	(10 271)	590 071
Augmentation des revenus différés	38 902	68 999
Variation de la trésorerie au cours de l'exercice	2 998 046	1 710 208
Encaisse – début de l'exercice	10 264 009	8 553 801
Encaisse – fin de l'exercice	13 262 055	10 264 009

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

1 Contenu de ces états financiers

Conformément aux lois sur la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (la «Commission») (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard - article 18; Nouvelle-Écosse - article 19), les provinces ont le choix de verser les subventions directement aux établissements ou de passer par la Commission. Puisque la province de la Nouvelle-Écosse verse les subventions directement aux établissements de la Nouvelle-Écosse, ces états financiers ne comprennent que les subventions de fonctionnement et de capital versées aux établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

2 Principales conventions comptables

Les états financiers sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif publiées par le Conseil canadien des normes comptables.

Estimation de la direction

Les états financiers sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces principes obligent les gestionnaires à faire des estimations et des hypothèses qui peuvent influencer sur le montant de l'actif et du passif rapporté, sur les éléments de passif éventuel à la date de présentation des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses pour la période faisant l'objet du rapport. Les résultats réels pourraient ainsi être différents de ceux fournis dans le rapport.

Immobilisations corporelles

La Commission passe en charges les immobilisations au cours de l'année d'acquisition. Si la Commission avait capitalisé et amorti ses immobilisations, son bilan aurait inclus les éléments suivants: matériel et fournitures de bureau, matériel et logiciels informatiques et améliorations locatives, dont la valeur comptable nette aurait été d'environ 82 212 \$ (72 873\$ en 2013).

Régime de retraite

La Commission participe au *Régime de retraite du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et des employeurs participants*. On constate une charge de retraite lorsque l'on fait ou que l'on doit les contributions. Durant la période, la Commission a constaté une charge de retraite de 280 778 \$ (270 668\$ en 2013).

Instruments financiers

La Commission s'expose à des risques de crédit normaux en ce qui concerne ses sommes à recevoir. Des provisions pour créances irrécouvrables potentielles sont maintenues et aucune perte de ce type n'a été constatée à ce jour. La direction soutient que la Commission ne s'expose à aucun risque de crédit important et qu'aucune provision pour créances douteuses n'a été consignée aux comptes.

3 Autres comptes débiteurs

Inclus dans les autres comptes débiteurs sont des remises gouvernementales à recevoir de 23 402\$ (59 180\$ en 2013).

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

4 Comptes créditeurs et charges à payer

Inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer sont des remises gouvernementales à payer de 1 164\$ (1 080\$ en 2013).

5 Engagements

Locaux à bureaux

Voici les futurs montants annuels minimums à payer pour un bail à long terme d'installations et d'équipement de bureau :

	\$
Exercice se terminant le 31 mars 2015	89 793
2016	24 758

6 Autres activités

Au cours de l'exercice, la Commission a déboursé des fonds au titre de ce qui suit :

	2014 \$	2013 \$
Gouvernement du Canada – contributions aux établissements sous l'Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur les langues officielles dans l'enseignement	5 546 673	5 501 673
Gouvernement du Canada – programme de contribution pour l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	745 000	859 720
Province de l'Île-du-Prince-Édouard – médecine	800 000	800 000
Province de Terre-Neuve-et-Labrador – médecine	–	(1 986)
Province de Terre-Neuve-et-Labrador – places dans les programmes de réhabilitation	216 000	242 000
	<u>7 307 673</u>	<u>7 401 407</u>

7 Projets spéciaux, comités et autres

	2014 \$	2013 \$
Sondages des diplômés et diplômées	84 830	116 001
Conférence de la CESPM/Atelier/Collaboration	3 682	18 403
Comités et autres	29 612	18 631
	<u>118 124</u>	<u>153 035</u>

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

8 Revenus et dépenses – administration

L'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice est considéré comme faisant partie du Fonds consolidé et, par conséquent, a été inclus dans le montant à verser (à recevoir) au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions sans restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

Tableau A

	2014 \$	2013 \$
Nouveau-Brunswick		
Établissements		
Collège de technologie forestière des Maritimes	2 029 153	2 029 153
Mount Allison University	19 639 247	19 639 247
St. Thomas University	11 842 090	11 617 090
Université de Moncton	69 936 542	72 424 183
University of New Brunswick	116 049 613	115 860 918
University of Prince Edward Island – Collège vétérinaire de l'Atlantique	5 242 704	5 242 704
	224 739 349	226 813 295
Virements interprovinciaux		
Université de Sherbrooke	1 625 343	1 810 735
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2 360 000	2 338 000
Province de la Nouvelle-Écosse	5 460 900	7 075 100
Province de l'Ontario	41 925	42 277
Dalhousie University	8 247 645	8 030 757
Province de Québec	6 322 804	6 348 927
	24 058 617	25 645 796
Subvention en remplacement de l'impôt foncier municipal	14 061 173	13 783 315
Autres	140 497	138 104
	262 999 636	266 380 510
Nouvelle-Écosse		
Virements interprovinciaux		
Province de Québec	357 063	337 343
Programme de sondage sur les résultats des diplômés	73 805	–
	430 868	337 343
Île-du-Prince-Édouard		
Établissements		
Holland College	17 385 600	17 402 400
University of Prince Edward Island	30 269 602	30 269 599
	47 655 202	47 671 999
Virements interprovinciaux		
Province de la Nouvelle-Écosse	6 607 490	7 494 580
Province de l'Ontario	13 642	13 759
Province de Québec	37 560	70 286
	6 658 692	7 578 625
Autres	179 582	43 604
	54 493 476	55 294 228
	317 923 980	322 012 081

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions avec restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

Tableau B

	2014 \$	2013 \$
Nouveau-Brunswick		
Collège de technologie forestière des Maritimes	40 516	286 719
Mount Allison University	974 990	974 990
St. Thomas University	232 797	354 281
Université de Moncton	4 079 633	3 112 875
University of New Brunswick	4 552 262	5 373 228
Projet commun – réseau informatique	782 774	894 272
	<hr/>	<hr/>
	10 662 972	10 996 365
Île-du-Prince-Édouard		
Holland College	5 513 052	5 859 217
University of Prince Edward Island	6 691 771	6 353 164
Projet commun – réseau informatique	117 132	118 685
	<hr/>	<hr/>
	12 321 955	12 331 066
	<hr/>	<hr/>
	22 984 927	23 327 431

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions de capital

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

Tableau C

	2014 \$	2013 \$
Nouveau-Brunswick		
Mount Allison University	193 526	704 250
St. Thomas University	131 000	904 125
Université de Moncton	1 075 436	2 099 925
University of New Brunswick	1 048 611	4 783 059
	<hr/>	<hr/>
	2 448 573	8 491 359